



## **Groupements d'intervention régionaux, plan banlieue... Au-delà de la com', quel bilan de l'approche sécuritaire fiscale ?**

L'approche sécuritaire fiscale constitue un des faits saillants de la période : elle consiste à rapprocher le « fisc » et la police. Mais la coordination entre l'administration fiscale et la police judiciaire ne date pas d'hier.

- En 2002, Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'intérieur, annonçait la création des « groupements d'intervention régionaux » (GIR), précisément destinés à lutter contre l'économie souterraine. Les GIR (qui regroupent notamment des agents des impôts, des agents des douanes, des policiers et des gendarmes) ont ensuite été rapidement mis en place.
- Plus récemment, en 2009, le gouvernement annonçait, dans le cadre de son « plan banlieue », le détachement d'une cinquantaine d'agents des impôts auprès de la police judiciaire, afin de lutter contre l'économie souterraine. Ce plan concernait 43 quartiers difficiles.
- Enfin, l'été 2010 a été marqué par un durcissement du discours de l'exécutif sur la question de la sécurité et par des mesures sécuritaires très discutées. Il en va ainsi des mesures consistant à détacher, auprès des services de police judiciaire, des agents des impôts.

Dans leurs expressions, le Président de la République et le gouvernement affirment fréquemment qu'il faut « *frapper les délinquants au portefeuille* » et justifient ces détachements au nom de cet objectif. Ce faisant, ils oublient un peu rapidement de dresser le bilan des dispositifs existants en matière de coopération avec la police. Ils oublient également de préciser que les agents des impôts ont en charge le contrôle fiscal et que le détachement de nombreux agents des impôts a un impact réel sur les services qui se retrouvent dé garnis.

Sans commenter ici l'immensité des enjeux en matière de sécurité (dont la fiscalité n'est qu'un des aspects) et la systématisation du rapprochement entre le « fiscal » et la police pour la délinquance de proximité alors qu'on attend toujours un renforcement de la lutte contre la grande fraude, on relèvera tout d'abord que, pour un gouvernement qui prétend réformer l'Etat en le simplifiant et en l'évaluant, la superposition de ce type de dispositif sans qu'aucun bilan public et complet des GIR ne soit dressé est étonnante.

Le dispositif qui offre le plus de recul est le GIR. Si les GIR ont parfois permis des contrôles fiscaux au rendement intéressant, il n'en demeure pas moins que le nombre d'affaires en provenance des GIR ayant donné lieu à des opérations de contrôle fiscal externe (vérification de comptabilité ou examen de la situation fiscale personnelle) est peu élevé et qu'il baisse d'année en année (415 affaires sur un total de 52 226 contrôles fiscaux externes en 2005, mais seulement 267 sur un total de 52 010 contrôles fiscaux externes en 2008). L'activité des agents du contrôle fiscal et des agents des GIR n'est ici pas en cause : simplement, le « tissu fiscal » concerné est difficile à appréhender (il est par exemple rare que les délinquants organisés disposent d'un patrimoine substantiel à leur nom...).

Quant au « plan banlieue », le premier bilan que l'on peut en tirer est que ce dispositif a bel et bien dé garni les services fiscaux de 50 agents (en plus des nombreuses suppressions d'emplois annuelles...).

Or précisément, ce sont bel et bien les services fiscaux qui (au besoin en collaboration avec la police comme cela existe déjà dans les services de recherche par exemple) ont en charge la gestion de l'impôt, son recouvrement mais aussi son contrôle. Supprimer des emplois dans ces services au moment où l'on prétend vouloir lutter contre la fraude et « *frapper les délinquants au portefeuille* » est totalement contradictoire et inadmissible. Au surplus, affaiblir les services fiscaux qui assurent les missions de contrôle fiscal pour donner du contenu à des annonces sécuritaires n'a pas davantage de sens et ce d'autant plus que le bilan des dispositifs existants n'est guère concluant. Les annonces de l'été révèlent ici leur véritable nature : communiquer sur la peur...